

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU HAUT-ALLIER MARGERIDE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers  
Communautaires en exercice : 29  
Présents : 25  
Votants : 28  
Pouvoirs : 3

Date convocation : 21/04/2026  
Affichage : 21/04/2026

Séance du 29 avril 2026

*L'an deux mil vingt-six et le 29 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Marc OZIOL, Président.*

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Pascal DELMAS, Claude SOLIGNAC, Florence VIGNAL, Yannick FABRE, Catherine ROCHEBLAVE, Philippe PIN, Jean-François COLLANGE, Quentin BOYER, Guylène BLAES, Jean-Marc BOURRET, Bénédicte VARVAT, Marc OZIOL, Catou SERRE, Olivier ALLE, Henry PROUHEZE, Gérard VIALA, Jean-Marie BOSCUS, Annie MAUREL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Sylvain BRUSA, Alain LYON, Thierry LAFONT, Nathalie CONZE.

Absents excusés : Johanne TRIOULIER, Delphine PEYRET, Magali ROUX, Guy MAYRAND.

Pouvoirs : Johanne TRIOULIER à Marc OZIOL, Delphine PEYRET, à Jean-François COLLANGE, Guy MAYRAND à Philippe PIN.

Secrétaire de séance : Bénédicte VARVAT.

**Objet : CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21, L.2121-22, L.5211-1, L.5211-40-1 et D1411-4 ;*

*Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BLE-2025-329-003 en date du 25 novembre 2025, portant statuts de la communauté du Haut Allier Margeride, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;*

*Considérant la nécessité d'organiser les travaux du conseil communautaire,*

*Considérant l'intérêt de créer des commissions permanentes thématiques pour l'étude des dossiers,*

*Considérant que, préalablement aux opérations de désignation, le conseil communautaire peut décider, dans les conditions prévues à l'article L. 2121-21, de ne pas recourir au scrutin secret ;*

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire. **à l'unanimité** :

*Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret et d'effectuer la désignation des représentants au scrutin ordinaire à main levée.*

**CREE**, en plus de la Commission des Finances déjà créée, les commissions intercommunales thématiques suivantes :

- Commission Attractivité territoriale
- Commission Action sociale, Enfance et Parentalité
- Commission Aménagement et Environnement
- Commission Eau et Assainissement
- Commission Loisirs et Tourisme

**DEFINIT** les attributions des commissions tel qu'annexé à la présente délibération

**DESIGNE** comme membres des commissions thématiques permanentes les conseillers communautaires suivants :

Commission	Membres désignés
Commission Attractivité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marc OZIOL (Président, membre de droit)</li> <li>- Jean-Louis BRUN (Vice-Président)</li> <li>- Jean-Marc BOURRET</li> <li>- Guylène BLAES</li> <li>- Alain GAILLARD</li> <li>- Johanne TRIOULIER</li> <li>- Florence VIGNAL</li> <li>+ les maires de la CCHAM</li> <li>+ personnes qualifiées en fonction des sujets abordés</li> </ul>
Commission Action sociale, Enfance et Parentalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marc OZIOL (Président, membre de droit)</li> <li>- Catherine ROCHEBLAVE (Vice-Présidente)</li> <li>- Olivier ALLE</li> <li>- Alain LYON</li> <li>- Delphine PEYRET</li> <li>- Magali ROUX</li> <li>- Johanne TRIOULIER</li> <li>+ les maires de la CCHAM</li> <li>+ personnes qualifiées en fonction des sujets abordés</li> </ul>
Commission Aménagement et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marc OZIOL (Président, membre de droit)</li> <li>- Claude SOLIGNAC (Vice-Président)</li> <li>- Quentin BOYER</li> <li>- Yannick FABRE</li> <li>- Alain GAILLARD</li> <li>- Delphine PEYRET</li> <li>- Bénédicte VARVAT</li> <li>+ les maires de la CCHAM</li> <li>+ personnes qualifiées en fonction des sujets abordés</li> </ul>
Commission Eau et Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marc OZIOL (Président, membre de droit)</li> <li>- Alain GAILLARD (Vice-Président)</li> <li>- Pascal DELMAS</li> <li>- Yannick FABRE</li> <li>- Bernard NEGRON</li> <li>- Henry PROUHEZE</li> <li>- Gérard VIALA</li> <li>+ les maires de la CCHAM</li> <li>+ personnes qualifiées en fonction des sujets abordés</li> </ul>
Commission Loisirs et Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marc OZIOL (Président, membre de droit)</li> <li>- Anne-Marie PIJEAU (Vice-Présidente)</li> <li>- Olivier ALLE</li> <li>- Pascal DELMAS</li> <li>- Isabelle MARTEL</li> <li>- Catou SERRE</li> <li>+ les maires de la CCHAM</li> <li>+ personnes qualifiées en fonction des sujets abordés</li> </ul>

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 048-200006930-20260429-2026\_061-DE

**FIXE** la durée de cette représentation à la durée du mandat, sauf dispositions particulières prévues par les statuts de l'organisme.

**DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions

Le Secrétaire de séance

Au registre, sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Au siège de la Communauté de  
Communes du Haut-Allier Margeride  
Le Président.

Marc OZIOL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## ATTRIBUTION DES COMMISSIONS INTER-COM

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 048-200006930-20260429-2026\_061-DE



### Commission Attractivité territoriale

- Attribution des aides aux entreprises : immobilier d'entreprise, immobilier touristique, co-financement LEADER
- Développement des zones d'activités économiques et des zones commerciales
- Commission intercommunale d'Accueil des populations
- Maison de santé pluri-professionnelle
- Contrat Local de Santé (CLS) du Haut Allier
- Recensement et accompagnement des porteurs de projets
- Bourse Pierre GALTIER

### Commission Action sociale, Enfance et Parentalité

- Maison de l'Enfance du Haut Allier
  - Crèche 0-2 ans
  - Crèche 2-4 ans
  - Accueil de Loisirs périscolaire (mercredi)
  - Accueil de Loisirs extrascolaire (vacances scolaires)
  - Accueil Ados
- Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Réflexion autour de la Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Ecole Départementale de Musique

### Commission Aménagement et Environnement

- Travaux mis en œuvre par la CCHAM (Préparation, Programmation, réunion de chantier, ...)
- Bâtiments et équipements publics de la CCHAM (Maison des Services et Cinéma, Maison de l'Enfance, Piscine intercommunale OREADE, Bâtiment technique de Chambon le Château, Centre de secours, Maison de Santé Pluriprofessionnelle, Centre nautique, Aire d'accueil des Camping-car, Aire d'accueil des gens du voyage, Sanitaires au bord du Lac de Naussac, ...)
- "Espaces verts" gérés par la CCHAM (en lien avec les bâtiments et équipements publics ci-dessus, en lien avec le site touristique du lac de Naussac, ...)
- Centre Technique Communautaire (Gestion des matériels de la CCHAM : Véhicules et accessoires, outillage, matériels de festivité [barnums/chaises], ...)
- Urbanisme (PLUI)
- Petite Ville de Demain et Opération de Revitalisation du Territoire
- Assistance aux communes sur les commandes publiques
- Suivi des actions dans le cadre du budget spécial GEMAPI [en lien avec l'Etablissement Public Loire auquel la compétence a été déléguée par convention (volets animation et suivi)]
- SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Haut Allier – Participation aux travaux de la CLE (Commission Locale de l'Eau)
- Aspects environnementaux des projets de la CCHAM
- Fourrière animale

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 048-200006930-20260429-2026\_061-DE

## Commission Eau et Assainissement

- Gestion de l'eau potable (suivi, distribution, entretien des réseaux, marché public)
- Assainissement des eaux usées (suivi, entretien des réseaux, marché public)
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Relation avec l'Agence de l'eau
- Gestion de la fin de la Délégation de Service Public et réflexion sur mode de gestion
- Projet d'adduction d'eau au lac de Naussac

## Commission Loisirs et Tourisme

- Médiathèque et schéma de lecture publique
- Cinéma René RAYNAL
- Animations touristiques et culturelles du territoire en partenariat avec les acteurs locaux (Médiathèque du Haut Allier, Cinéma "René RAYNAL", ...)
- Développement touristique du territoire du Haut Allier
- "Taxe de Séjour" dont les modalités de perception sont arrêtées par le Conseil Communautaire du haut Allier et le produit encaissé au niveau du budget de l'EPIC "Office de Tourisme de Langogne – Haut Allier.
- Itinéraires de randonnée (pédestre, vélo, vélo VTT, cheval) du territoire de la CCHAM en lien avec les partenaires spécialisés (Département de la Lozère, Fédérations, Comités Départementaux, ...)
- Piscine Oréade